

OPEN KART 2021



25^{ème} saison Open kart

25H Racing

390 CC

Quick Change à chaque relais - Temps de relais libre

21 – 22 – 23 mai 2021

Circuit Alain Prost – 1 174 m

TARIF EARLY BOOKING

3150€ / Kart

COMPOSEZ VOTRE ÉQUIPE

et venez participer à une course Loisir accessible aux participants confirmés, sans licence karting.

À PARTIR DE 18 ANS !

ÉPREUVE LESTÉE INDIVIDUELLEMENT

www.lemans-karting.com



RÈGLEMENT GENERAL

Article 1 : Organisateur

L'Automobile Club de l'Ouest (ci-après « l'ACO » ou « l'Organisateur ») organise une épreuve d'endurance Karting loisir privée, ci-après l'Épreuve, non officielle et accessible à des participants confirmés, dénommée **25H Racing Open kart**.

Ces Épreuves sont éligibles pour le Classement International de Kart Loisirs SWS (*inscription obligatoire sur www.sodiwseries.com*).

L'ACO se réserve le droit de modifier à tout moment le présent règlement. Les modifications seront alors portées à la connaissance des équipes et ne pourront être contestées. Tout ce qui n'est pas autorisé dans le présent règlement est par nature interdit.

Calendrier des manifestations

V21, S22, D23 Mai 2021 **Circuit Alain Prost**

Article 2 : Conditions d'admission et inscription

- Être âgé de 18 ans minimum. Equipe de 3 à 10 pilotes
- Présenter un certificat médical de non contre indication à la pratique du karting, de moins d'un an à la date du début de l'évènement. **La présentation du document original est obligatoire (toute copie, photo...., ne seront pas admis).**
- **Le médecin doit obligatoirement : Signer, apposer son tampon et indiquer son numéro RPPS sur le certificat. A défaut le certificat sera refusé par l'organisateur.**
- **L'inscription d'une équipe est prise en compte sous conditions :**
 - ✓ **A réception du bulletin d'inscription dûment renseigné et signé par le team manager.**
 - ✓ **A l'encaissement des arrhes de 1000€ par l'Organisateur, au moment de l'inscription, sans remboursement possible en cas d'annulation du fait de l'équipe.**
- **Les inscriptions par mail sans bulletin, appel téléphonique, courrier, verbales ne seront pas prises en compte.**
- **La participation d'une équipe est validée seulement si les conditions suivantes sont respectées:**
 - ✓ **Paiement complet et intégral de l'inscription (Arrhes et soldes)**
 - ✓ **Réception de la liste des pilotes et tous les certificats médicaux.**
- La signature du bulletin d'inscription vaut acceptation définitive du présent règlement par tous les membres constituant une équipe (team manager, pilotes, et accompagnateurs : ci-après « les Participants »)
- Chaque équipe devra désigner un capitaine administratif qui rassemblera tous les éléments constituant le dossier. Il sera chargé de transmettre ces éléments à l'organisateur.
- La liste des engagés sera établie suivant l'ordre de validation des engagements.
- La validation d'une inscription permet le choix définitif du numéro de stand et de kart sous réserve de disponibilité au moment de la validation.
- **L'Organisateur pourra refuser la participation d'un pilote ou d'une équipe qui aurait eu ou aurait un comportement non conforme aux valeurs éthiques, de fair-play et d'intégrité véhiculées par l'Organisateur.**

Toutes les équipes doivent avoir un compte SWS (www.sodiwseries.com) – voir annexe joint.



RÈGLEMENT GENERAL

Article 3 - Modalités financières

3.1 Inscription

- Il est demandé 1000€ d'Arrhes à l'inscription. Ils seront remis à l'encaissement par l'Organisateur le jour ouvré suivant l'inscription. Ils seront conservés par l'Organisateur au titre de dédommagement en cas de désistement.
- Les chèques seront libellés à l'ordre de l'ACO
- Paiement du solde de l'inscription : **Au plus tard le 15 Mai.**

L'inscription d'une Equipe sur le site SWS ne vaut pas inscription à l'Epreuve des 25H Racing Open Kart.

3.2 Caution

Une caution de 500€ sera adressée à l'Organisateur au plus tard un mois avant la date de l'Epreuve.

Dégradation du kart : L'Equipe aura la responsabilité de la parfaite utilisation des karts qui lui seront mis à disposition lors des différents quick changes. En cas de dommage sur un kart, à l'occasion d'un fait de course (Responsabilité de l'équipe ou non), de sorties de piste récurrentes ou dans toutes autres circonstances, les réparations seront à la charge de l'Equipe. L'adhésif double face dans le siège est considéré comme dégradation du kart.

Dégradation du stand, de ses abords et toute autre zone du site

L'Equipe sera responsable du bon usage et du respect des infrastructures. En cas de dégradations, les réparations seront à la charge de l'équipe

Attention : Il est interdit de coller des stickers, de l'adhésif simple ou double face sur quel qu'endroit des bardages des stands et autres supports.

TARIFS

Inscrivez-vous jusqu'au 30 Avril et bénéficiez du tarif Early Booking (date de dépôt de l'acompte ou date du cachet d'envoi de la poste faisant foi)

| | Tarifs early booking | | | Tarifs | | |
|---------------|----------------------|----------|----------|--------|----------|----------|
| | 1 kart | 2 karts* | 3 karts* | 1 kart | 2 karts* | 3 karts* |
| Circuit PROST | 3 150€ | 5 990€ | 8 699€ | 3 350€ | 6 300€ | 9 450€ |



RÈGLEMENT GENERAL

Article 4 – Equipements des pilotes

4.1 Ce qui est obligatoire

- Combinaison type pilote.
- Paire de gants type pilote
- Casque intégral avec visière
Pour la conduite de nuit, la visière sera incolore, translucide, sans teinte, non iridium.....(La direction de course précisera les horaires d'utilisation lors du briefing)
- Tour de cou karting (En vente auprès de l'Organisateur : 35€TTC)
- Chaussures montantes type pilote ou basket avec lacets. Dans tous les cas, une paire de chaussettes est requise.

Ces équipements sont obligatoires et disponibles en prêt (Sauf tour de cou et chaussure) auprès du circuit et **sur réservation préalable (VOIR ANNEXE)** et remis lors des vérifications administratives.

Tout équipement emprunté devra être restitué avec la feuille d'émargement sur la table du stand. Tout matériel manquant sera facturé à l'équipe.

4.2 Autre équipement fortement conseillé (non disponible)

- Protège côtes karting

4.3 Ce qui est interdit

- Les caméras embarquées (Casque, pilote.....)
- Tout type de caméra interne intégrée au casque (Cam box.....)
- Echarpes, vêtements flottants
- Les cheveux longs (Ils doivent impérativement être attachés et maintenus à l'intérieur de la combinaison).
- Les casques type « jet ou motocross »

Le pilote pourra porter un éclairage exclusivement type brassard (Bras gauche ou droit) en position lumière fixe (Lumière clignotante interdit)



RÈGLEMENT GENERAL

Article 5 – Le Kart

L'ACO fournit aux Equipes participantes un kart 390 cm³ – SR4 Sodikart répondant aux normes en vigueur (catégorie B1). Il devra rester dans son état d'origine tel que défini par son homologation. Changement de volant interdit.

Chaque équipe est tenue responsable du kart qui lui est mis à disposition et de sa parfaite utilisation dans les règles de la pratique de ce sport de loisirs. Dans la semaine précédent l'épreuve, un pilote ACO confirmé étalonnera l'ensemble des karts pour assurer une parfaite équité sans que l'ACO ne soit tenue responsable d'une défaillance technique éventuelle.

5.1 Tirage au sort : Effectué lors des vérifications administratives.

5.2 Parc fermé : Tous les karts resteront en parc fermé en dehors de tout roulage
INTERDICTION de rentrer le kart dans le stand pendant la durée de l'Epreuve.

5.3 Lestage : Fournit exclusivement par l'organisateur et positionné exclusivement dans le compartiment du kart prévu à cet effet. Tout autre forme de lest fixe ou amovible sur quel qu'endroit du kart ou du pilote est formellement interdit.

Masse du kart et du pilote en sortie de stand = 241kg minimum avec full carburant (10 Litres = 7 kg)

Masse du kart vide de carburant = 158kg

5.4 Procédure de ravitaillement: Le carburant est fourni et distribué exclusivement par l'Organisateur de l'Epreuve. Autonomie maximum : 2h15min. Pour chaque arrêt le plein complet du réservoir sera fait (100% de la capacité maximum du réservoir).

5.5 Pneumatiques : Pression identique et non modifiable pour tous les karts. Des contrôles aléatoires seront effectués.

5.6 Intervention mécanique : Exclusivement par le staff technique de l'organisateur.

Les performances des karts sont identiques et réputées comme telles par leur constructeur. Une attention particulière dans la maintenance des karts, avant les Epreuves, est apportée afin de permettre une parfaite équité entre les Participants. Aucun Participant ne pourra demander des améliorations ou réglages particuliers en cours d'Epreuve (Les essais libres font partie intégrante de l'Epreuve). Seules les réparations portant sur la sécurité et la conformité technique des karts seront assurées par le Staff technique.

5.7 Caméra embarquée :

Tout type de caméra fixé sur le kart est strictement interdit



RÈGLEMENT GENERAL

Article 5 – Le Kart

5.8 Chronométrage officiel de l'Epreuve : Uniquement celui par transpondeur de l'ACO.

5.9 Système d'acquisition de données

Une seule catégories:

- Sport : L'utilisation d'un système de chronométrage, par GPS exclusivement positionné sur le volant, est autorisée. (Système filaire strictement interdit)

5.10 Décoration : Non autorisé

5.11 Siège du kart :

- Les sur-sièges lestés sont strictement interdit. Seul le modèle type caliba seat ou équivalent est autorisé.
- Des mousses peuvent être fixées entre le siège et le pilote pour plus de confort. Celles-ci seront obligatoirement fixes (maintenues par de l'adhésif en ruban non double face) et non coincées par le seul poids du pilote.
- Les inserts en mousse type compétition sont interdit.

5.12 Eclairage sur le kart : Interdit



RÈGLEMENT GENERAL

Article 6 – Les catégories

Il n'est pas nécessaire d'être licencié karting pour participer aux 25 heures Racing Open Kart.
Une seule catégorie pour cette épreuve

SPORT :

3 à 10 Pilotes (Age minimum 18 ans +1 jour)

Le nombre de licenciés compétition karting est libre.

Temps maximum de conduite par pilote : 9H

Temps minimum de conduite par pilote : 2H

Nombre de passage Pit Lane minimum : 24

Un relais est validé si au moins un passage sur la boucle de chronométrage piste a été effectué.

Poids minimum : 241 kg à la sortie Pit-lane

Procédure Quick Change :

- Changement de kart obligatoire lors de chaque rentrée Pit-lane.
- Changement de pilote obligatoire pour chaque passage Pit-Lane.
- Une sortie de piste nécessitant un PIT Stop mécanique, obligatoire dans le cas d'une sortie de piste dans le bac à gravier, la procédure Quick change est applicable uniquement après réparation du kart.
- Ravitaillement carburant obligatoire avant changement de kart.
- Attribution aléatoire du nouveau kart suivant process Apex timing.
- Chaque team dispose d'une plaque numéro avec transpondeur.
- Temps de passage Pit Lane: 3 minutes minimum



RÈGLEMENT GENERAL

Article 7 – Règles sportives

Cette épreuve Racing Open Kart est destinée aux pratiquants confirmés du karting. Cependant, ils doivent adopter un comportement tenant compte de critères incontournables de respect et de fair-play tant au niveau des autres pratiquants que des membres de l'Organisation (ci-après « le Staff »). La direction de course aura pour seuls objectifs: Convivialité et Sécurité de toutes et tous. Les pratiquants ayant des comportements ne respectant et n'adhérant pas à ces objectifs se verront pénalisés ou exclus.

7-1 Temps minimum de passage Pit-lane non respecté : Temps minimum = 3 minutes

Pénalité : 1 tour jusqu'à 2mn50 secondes; 2 tours si inférieur à 2mn50 secondes et 5 tours si inférieur à 2mn30 secondes.

7-2 Vitesse supérieure à 15km/h dans la pit-lane sans tolérance

Le début et la fin de la Pit-Lane seront délimités par deux oriflammes. La vitesse autorisée sera de 15km/h maximum. Des radars, mobiles ou fixes, seront disposés pour un contrôle de vitesse.

Pénalité : 2 tours (1^{er} radar : pédagogique, 2^{ème} radar : sanction, radar mobile : sanction)

7-3 Nombre de relais: 24

Pénalité : 10 tours par passage manquant en fin de course

Attention : Les 24 passages Pit-Lane devront être effectués après 10 minutes de course et avant les 20 dernières minutes de course. (Sauf soucis mécanique ou sortie de piste avec passage obligatoire en pit-Stop).

Pénalité : 2 tours.

7-4 Validation d'un relais :

- 1 Tour minimum sur la boucle de chronométrage piste après chaque entrée piste.

Pénalité : 1 tour

- Changement de pilote obligatoire

Pénalité : 3 tours

7-5 Temps cumulé maximum de conduite/pilote :

Catégorie Sport : 9H

Pénalité : 10 tours par minute dépassée et par pilote (déduits en fin de course).



RÈGLEMENT GENERAL

Article 7 – Règles sportives

7-6 Temps cumulé minimum de conduite / pilote :

Catégorie Sport : 2h00min

Pénalité : 10 tours par minute manquante et par pilote (déduit en fin de course).

7-7 Interdiction de changer de pilote et/ou ravitailler en carburant dans les dix dernières minutes de course

Pénalité : 20 tours

Au cours des 10 dernières minutes de course, l'arrêt mécanique est autorisé.

7-8 Poids inférieur à 241 kg sur la balance en sortie de stand :

Pénalité : Procédure quick change applicable.

Si le lest modifié en dehors du box :

Pénalité : 2 Tours

7-9 Lest non conforme :

Pénalité : 10 Tours pour chaque infraction constatée

Si pendant la séance chronométrée, pénalité de 10 secondes sur le meilleur tour de l'équipe.

7-10 Conduite dangereuse, inappropriée ou non respect des consignes de sécurité et du tracé du circuit :

La ligne de piste est uniquement entre les deux bandes de rive matérialisant le parcours. L'utilisation des vibreurs ou bordures ainsi que le déplacement des blocs de sécurité (Plots ou piles de pneus) sera soumis à pénalité (Y compris dans le cas de piste glissante)

Pénalité : 2 Tours

7-11 Attitude inappropriée d'un membre d'une équipe (pilote, accompagnateur...), alcool dans la zone des stands... :

Pénalité : 2 Tours avec possibilité d'exclusion de l'équipe à l'appréciation de la direction de course



RÈGLEMENT GENERAL

Article 7 – Règles sportives

7-12 Cigarette hors zone fumeur et stupéfiant :

Pénalité : 2 Tours

Toute consommation de stupéfiant est interdite sous peine d'exclusion immédiate du pilote assorti d'une pénalité de 50 tours pour l'équipe.

7-13 Alcool : La présence d'alcool est strictement interdite dans la zone des stands

Pénalité : Mise hors course

Le médecin de l'Épreuve est habilité à faire des contrôles aléatoires à l'aide d'un éthylotest.

Tout pilote ayant consommé de l'alcool sera exclu immédiatement de l'Épreuve et son équipe sera pénalisée de 50 tours.

7-14 Modification technique du kart : Mise hors course

Liste non exhaustive : Pression des pneus, Additifs ou autres produits utilisés à quelque endroit du kart, intervention mécanique ou châssis de quelle nature que ce soit...

7-15 Défaut d'équipement du pilote

Pénalité : Procédure quick change applicable

7-16 Kart rentré dans un stand (depuis sa mise à disposition):

Pénalité : Exclusion de l'équipe

7-17 Mise hors course : Arrêt définitif du kart pour mise en parc fermé jusqu'à la fin de la course.

Cette sanction est susceptible d'être prononcée pour : Tout comportement jugé grave, notamment en cas de : - Non respect récurrent des consignes de sécurité ; - d'insultes verbales ou d'agression physique envers d'autres Participants ou un membre de l'Organisation ; - kart rentré dans le box, modifications techniques du kart ; présence d'alcool dans les stands et le paddock.....



RÈGLEMENT GENERAL

ARTICLE 8 – Horaires

Vendredi

| | | |
|-------------|---|-------------------------------|
| 10h-12h | : | Vérifications administratives |
| 13h-15h | : | Vérifications administratives |
| 15h30 | : | Briefing 1 |
| 16h30-18h30 | : | Essais libres officiels 1 |

Samedi

| | | |
|--------------|---|--|
| 8h00 – 8h45 | : | Vérifications administratives |
| 8h45– 9h30 | : | Briefing 2 - 25h Racing Open Kart, Présence de tous les pilotes et team managers |
| 9h40 - 10h40 | : | Essais libres Officiels 2 |
| 11h00-11h10 | : | Essais qualificatifs Officiels - 1 Seul pilote |
| 11h30-11h40 | : | Mise en grille de tous les karts – fermeture de la piste au public |
| 12h00 | : | Départ des 25H Racing Open kart (Le Mans start, en épis) |

Dimanche

| | | |
|-----------|---|--|
| 13h00 | : | Arrivée des 25H Racing Open kart |
| 13h15 | : | Podium |
| 13h-13h30 | : | Remise des karts dans l'état d'origine Nettoyage des stands par les équipes (Nombreux containers) |



RÈGLEMENT GENERAL

Article 9 : Déroulement de l'épreuve

Article 9.1 - Briefing et généralités

Les instructions verbales communiquées lors des briefings obligatoires font partie intégrante du présent règlement.

Les points sur la neutralisation de la course et un éventuel arrêt de la course seront communiqués lors du briefing.

Les enfants de moins de 16 ans ne sont pas autorisés à accéder à la voie des stands.

Les animaux sont strictement interdits dans la zone paddock et dans les stands

Les aménagements réalisés dans les stands par les équipes devront être amovibles. Les perçages, collages... sont interdits.

Les stickers, adhésifs double face..... sont interdit sur l'ensemble du site (Bardage stand, muret, pieds métallique, barrières....)

Tous les dégâts constatés seront à la charge de l'équipe et la caution retenue par l'organisateur.

Le nombre de personnes autorisées à stationner le long du muret des stands est limité à 3 par équipe.

Tout ce qui n'est pas indiqué dans le présent règlement ou communiqué lors des briefings est par nature interdit.

Article 9.2 : Déroulement de la séance d'essais qualificative

Une seule séance d'essais qualificative officielle est organisée. Tous les tours seront chronométrés et le meilleur tour de chaque équipe sera retenu pour la constitution de la grille de départ des 12h Open kart.

En cas d'égalité de temps, le deuxième meilleur tour sera retenu pour départager les ex aequos.

Un seul pilote participera à cette séance. Toute rentrée au stand est définitive.

A la fin de la séance qualificative, tous les karts seront ravitaillés en carburant



RÈGLEMENT GENERAL

Article 9.3 : Réclamations sportives

Les éventuelles sanctions (pénalités, exclusions...) prises à l'encontre d'une équipe par la direction de course sont appliquées sans recours possible.
En cas de contestation, seule la direction de course est compétente pour statuer définitivement.

Article 9.4 : Réclamations techniques

Les performances des karts sont identiques et réputées comme telles par leur constructeur. Une attention particulière dans la maintenance des karts, avant les Epreuves, est apportée afin de permettre une parfaite équité entre les Participants.

Aucun Participant ne pourra demander des améliorations ou réglages particuliers en cours d'Epreuve (Les essais libres et qualificatifs font parties intégrante de l'Epreuve).

Seules les réparations portant sur la sécurité et la conformité technique des karts seront assurées par le Staff technique.

Article 9.5 : Protocole sanitaire

Sous réserve des mesures sanitaires en vigueur à la date de cet évènement, un protocole sanitaire serait adressé à chaque participant.



RÈGLEMENT GENERAL

Superficie des stands :

Circuit Alain PROST : Largeur 3m x Longueur 4m
Circuit International : Largeur 4m x Longueur 5m

Matériels à disposition : 1 table et 2 chaises par stand

Parking véhicules

Connexion WIFI : Gratuit et limité à 2 connexions par équipe

Live timing :

Prost : <http://www.apex-timing.com/live-timing/lemans-karting2/index.html>

Panneautage stand : Gratuit en option sur réservation

(voir annexe réservation équipement)

Aire de repos : un emplacement d'environ 4mx6m est attribué à chaque équipe.
Douches et sanitaires à disposition.

Circuit Prost : situé au niveau du Circuit Loisirs



RÈGLEMENT GENERAL

Droit à l'image :

En Participant à la manifestation, le Participant consent expressément à autoriser l'Organisateur à enregistrer son image et sa voix, et à les diffuser, en partie ou en intégralité.

L'enregistrement, la communication et la diffusion des Photos et Vidéos ne pourront donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit. Cette acceptation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure.

Le Participant reconnaît expressément être investi de ses droits personnels et reconnaît n'être lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image et sa voix.



FICHE PILOTE (Age minimum : 18 ans)

A nous retourner au plus tard 1 MOIS AVANT LA COURSE

NOM DE L'EQUIPE :

| | PILOTE 1 | PILOTE 2 | PILOTE 3 | PILOTE 4 |
|--------------------------|----------|-----------|----------|----------|
| Nationalité | | | | |
| NOM-PRENOM | | | | |
| Date de naissance | | | | |
| Email | | | | |
| Si licence indiqué le N° | | | | |
| Identifiant SWS | | | | |
| | PILOTE 5 | PILOTE 6 | PILOTE 7 | PILOTE 8 |
| Nationalité | | | | |
| NOM-PRENOM | | | | |
| Date de naissance | | | | |
| Email | | | | |
| Si licence indiqué le N° | | | | |
| | PILOTE 9 | PILOTE 10 | | |
| Nationalité | | | | |
| NOM-PRENOM | | | | |
| Date de naissance | | | | |
| Email | | | | |
| Si licence indiqué le N° | | | | |
| Identifiant SWS | | | | |



RESERVATION EQUIPEMENTS

Réservation à nous retourner au plus tard 15 jours avant l'Epreuve

NOM DE L'EQUIPE :

| ÉQUIPEMENT | TAILLE | QUANTITÉ |
|--------------|--------|----------|
| COMBINAISONS | M | |
| | L | |
| | XL | |
| | XXL | |

| ÉQUIPEMENT | TAILLE | QUANTITÉ |
|------------|--------|----------|
| CASQUES | S | |
| | M | |
| | L | |
| | XL | |

| ÉQUIPEMENT | TAILLE | QUANTITÉ |
|------------|--------|----------|
| GANTS | 7 | |
| | 8 | |
| | 10 | |



RÉSERVATION RESTAURATION

Réservation à nous retourner au plus tard 15 jours avant l'épreuve

NOM DE L'EQUIPE :

| SAMEDI | | | |
|--|-------|------------------|---|
| Boissons comprises – Eau Minérale- Eau gazeuse- Café | | | |
| Petit déjeuner | Nbr : | x 9 € TTC | = |
| Déjeuner (Buffet froid) | Nbr : | x 19,50 € TTC | = |
| Dîner (Pasta Party) | Nbr : | x 13 € TTC | = |
| DIMANCHE | | | |
| Boissons comprises – Eau Minérale- Eau gazeuse- Café | | | |
| Petit déjeuner | Nbr : | x 9 € TTC | = |
| Déjeuner (Buffet plat chaud) | Nbr : | x 19,50 € TTC | = |
| TOTAL Samedi & Dimanche | | | = |

HORAIRES :

Samedi : petit-déjeuner 7h/8h déjeuner 11h30/13h30 dîner 18h30/21h30
Dimanche : petit-déjeuner 7h/9h déjeuner 11h30/13h30

25H RACING 390 cc

OPEN
KART
2021



**RESERVATION ENTRAINEMENT libre
VENDREDI 21 Mai matin**

NOM DE L'EQUIPE :

| Vendredi 21 mai | Nbre de kart | Tarif horaire | Total TTC |
|-----------------|--------------|-----------------|-----------|
| 9h – 10h | | 100€ | |
| 10h10 – 11h10 | | 100€ | |
| 11h20 – 12h20 | | 100€ | |
| | | Montant à payer | |

25H RACING 390 cc

OPEN
KART
2021



SODI WORLD SERIES



L'ACO a décidé d'inscrire l'ensemble de ses courses Open kart 2021 (sprint et endurance) au championnat SWS. Ce championnat est **gratuit et accessible à tous**.

Il vous suffit de vous enregistrer au préalable sur le site www.sodiwseries.com dans la ou les catégories souhaitées.

Pour participer à l'une des courses Open Kart 2021 (endurance ou sprint) proposées par l'ACO, il est conseillé de posséder un compte SWS.



Aurelie MOUILLAT
02 40 38 26 20 /
amouillat@sodikart.com



21, 22 et 23 Mai 2021
Circuit Alain Prost – 1 174 m

Bulletin d'inscription (1 par équipe)

NOM DE L'ÉQUIPE: _____

N° de Kart souhaité (*sous réserve de disponibilité*) : _____

N° de stand souhaité (*Sous réserve de disponibilité*) : _____

Team Manager (nom et prénom) : _____

Identifiant SWS de l'équipe : _____

Email (obligatoire) : _____

N° de téléphone : _____

Oui, j'accepte de recevoir par email les infos commerciales de Le Mans Karting International (calendriers, newsletters...)

COORDONNEES DE FACTURATION : (si besoin)

Nom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

N° de TVA Intracommunautaire : _____

RÈGLEMENT :

Je joins mon règlement de €, *via le moyen de paiement suivant :*

chèque (*ordre ACO*) espèces CB chèques vacances

Paiement obligatoire pour la prise en compte de l'engagement.

Je déclare connaître les modalités financières relatives à cette épreuve, m'y soumettre sans réserve et accepter les conditions en cas d'annulation.

Date de l'inscription : _____

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE :

Signature obligatoire avec la mention « Lu et Approuvé – Bon pour Accord »)

Pour les entreprises ou les comités d'entreprises, le cachet doit être impérativement apposé.

Rappel des documents à nous retourner :
au plus tard 1 mois avant l'épreuve

- ✓ Solde de l'engagement, liste des pilotes et caution de 500 €
- ✓ Fiche de réservation équipement et restauration (avec paiement) ; certificats médicaux



Protection des données personnelles :

Les informations nominatives recueillies dans le cadre de la manifestation sont traitées conformément à la loi du 6 janvier 1978, dite loi « Informatique et Libertés » et conformément au règlement n° 2016/679, dit Règlement Général sur la Protection des Données. Les Participants sont informés que les données nominatives sont nécessaires à la prise en compte de leur participation. Elles pourront également être utilisées par l'Organisateur pour l'envoi d'informations et d'offres commerciales, lorsque le participant y aura expressément consenti lors de son inscription en cochant la case prévue à cet effet, les Participants restants libres de se désinscrire à tout moment des newsletters ainsi adressées.

La durée de conservation de ces données est de trois (3) ans.

Tous les Participants à la manifestation disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant, d'un droit de limitation du traitement des données les concernant et d'un droit à la portabilité de leurs données. Toute demande devra être adressée à l'Organisateur à l'adresse suivante : ACO – Le Mans Karting International - Circuit des 24 Heures - 72019 Le Mans cedex 2 accompagnée d'une copie recto-verso d'un justificatif d'identité, ou à l'adresse suivante : dpo@lemans.org.



NOS ÉQUIPES RESTENT À VOTRE DISPOSITION



Au Sud des Circuits du Mans
Route du Chemin aux Bœufs
72 100 LE MANS



02 43 40 21 40
lemanskarting@lemans.org
www.lemans-karting.com

Sophie RIVALS
s.rivals@lemans.org

Emmanuel PONSART
e.ponsart@lemans.org

